

Escaliers

Parole d'expert :

Jean-Marc Schaffner, créateur d'escaliers.

Différents éléments sont à prendre en compte au moment de faire son choix : lieu de l'installation, encombrement, mode d'utilisation, sécurité, esthétique... Jean-Marc Schaffner, qui a fait des escaliers son métier et sa passion, nous apporte son expertise.

Quels sont les différents types d'escaliers ? Quels en sont les avantages et inconvénients ?

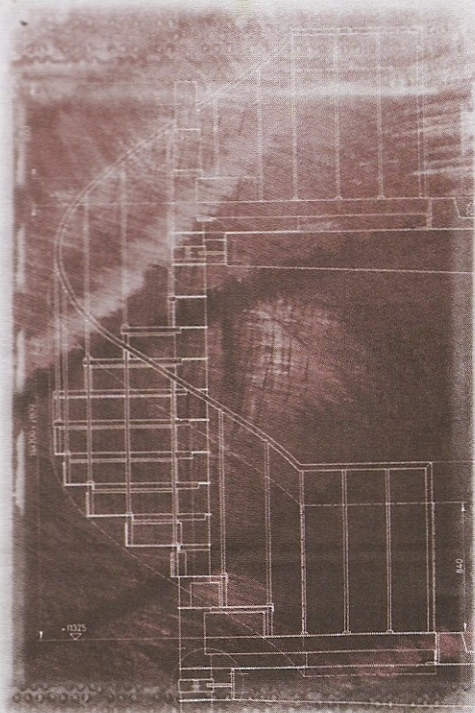
Tout en conservant la même configuration, les escaliers auront toujours un ou plusieurs limons* pour tenir les marches, ou un fût central. Les types d'escalier les plus courants sont : Le double limon avec un limon droit ou à crémaillère de chaque côté des marches. Le limon central avec une poutre rectangulaire ou cylindrique qui retient les marches avec des consoles ou des entretoises*. La console murale avec un limon mural caché ou une fixation individuelle de chaque marche si le mur est en béton. Les marches autoportantes en bois ou en métal fixées dans le mur. L'escalier hélicoïdal avec un fût central, des consoles pour tenir les marches ou un limon extérieur. Quand la place est limitée, on peut réaliser un escalier plus raide, appelé échelle meunière, ou un escalier à pas décalés également appelé à pas japonais. Ces 2 types d'escalier sont moins confortables et demandent une attention particulière, surtout lors de la descente.

Peut-on installer un escalier sur tout type de murs ou de sols

Quand un escalier est fixé directement au mur, ce dernier doit être porteur ou renforcé par un limon métallique intégré au mur ou en superposition, donc visible.

Tous les autres types d'escalier sont fixés au sol et sur la structure d'arrivée en hauteur.

Il faut bien sûr veiller à ce que ces structures en bois en béton ou en acier soient étudiées pour recevoir la charge de l'escalier. En cas de chauffage au sol, il est indispensable de laisser une réserve et de fixer l'escalier sur la structure primaire.



© Thinkstock et Schaffner Métallerie

Quelles sont les règles de base à respecter ?

- L'angle de l'escalier doit se situer entre 20 et 38 degrés, la profondeur de la marche, le giron, devrait se situer entre 25 et 30 cm et la hauteur des marches entre 16 et 18 cm.
- Veiller à l'échappée* qui doit être au minimum 2 m quand on se situe sur la marche à l'aplomb de la dalle

qui forme la trémie de l'escalier

- La structure et les marches doivent être adaptées au lieu et au mode d'utilisation.
- La hauteur des garde-corps* (90 cm du nez de marche dans les parties rampantes et 1 m dans les parties horizontales) et l'espace entre les barreaux ou le remplissage du côté ouvert doivent répondre à des